

ÉLECTIONS MUNICIPALES

15 ET 22 MARS 2026

DIVERS DROITE ET CENTRE

JEAN-LUC
DEGRAIX
2026»»



NOTRE
PROGRAMME²⁰²⁶₂₀₃₂
UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR SAINT-CHAMOND



**Agir pour les
Saint-Chamonais**
avec passion et conviction !

BIOGRAPHIE

- 55 ans, marié, 2 enfants.
- Professeur d'histoire-géographie au Lycée public de Saint-Chamond.
- Élu au Conseil municipal depuis 2009.
- Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme de 2014 à 2024.
- Élu Vice-président de Saint-Etienne métropole depuis 2023.



MES ENGAGEMENTS

1

Mon engagement est local et s'inscrit dans le temps:
je n'abandonnerai pas Saint-Chamond pour une carrière politique à Paris.

3

Mes valeurs sont celles de la Droite et du Centre
mais je resterai en dehors des partis politiques pour garder mon indépendance.

2

Je serai un Maire à 100%, totalement investi.
C'est pourquoi je ne me présenterai à aucune autre élection (départementale, régionale, législative).

4

Je serai le Maire de tous les Saint-Chamonais,
je proposerai des consultations citoyennes où chacun peut participer, je respecterai l'opposition et je ramènerai de la sérénité dans les conseils municipaux.

ÉDITO

Mesdames, Messieurs.

Les 15 et 22 mars prochains, vous ferez le choix d'un maire et d'une équipe municipale pour la ville de Saint-Chamond. Comme vous, j'aime Saint-Chamond.

Saint-Chamonais de naissance et de cœur, je vis et je travaille à Saint-Chamond. Je connais son histoire, ses paysages, ses quartiers. Je connais ses atouts : une ville à taille humaine à proximité de deux métropoles (Saint-Étienne et Lyon), une ville ouverte sur la nature et le Parc du Pilat, une vie associative active, un tissu industriel et économique riche de savoir-faire.

Depuis ma déclaration de candidature du 18 avril 2025, avec mon équipe, je vais à votre rencontre pour me présenter mais surtout vous écouter.

En novembre et en décembre derniers, nous avons organisé 12 réunions publiques dans tous les quartiers de la ville. Vous avez été nombreux à venir échanger avec nous. À cette occasion, j'ai pu mesurer votre envie collective de bâtir une ville dans laquelle il fait bon vivre. **Voir autant de Saint-Chamonais attentifs, bienveillants, intéressés dit quelque chose de fort de notre commune.**

Ce qui nous rassemble, c'est une vision simple : une ville humaine, entreprenante, attractive.

**C'est à partir de cette dynamique que nous avons construit un programme qui s'articule autour de 3 priorités :
Une ville qui protège.**

Une ville qui accompagne.

Une ville qui avance.

C'est avec un grand plaisir que je vous présente ce programme et je viendrais vous le détailler prochainement dans votre quartier.

SOMMAIRE

SAINT-CHAMOND, UNE VILLE QUI PROTÈGE	3
REPRENDRE LA MAIN SUR NOTRE SÉCURITÉ ET NOTRE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE	3
RÉDUIRE L'ENDETTEMENT DE LA VILLE POUR GARANTIR L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE	4
SAINT-CHAMOND, UNE VILLE QUI AVANCE	5
UN PROJET AMBITIEUX POUR LE CENTRE-VILLE	5
CRÉER DE L'EMPLOI POUR GARANTIR L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE	7
ENGAGER SAINT-CHAMOND DANS LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE	8
SAINT-CHAMOND, UNE VILLE QUI ACCOMPAGNE	9
TOUT AU LONG DE LA VIE	
L'ÉDUCATION POUR DÉFENDRE LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE	9
DES SERVICES À LA PERSONNE ET À LA FAMILLE (PETITE ENFANCE, JEUNESSE, CENTRES SOCIAUX, SÉNIORS, SOLIDARITÉ, SANTÉ)	10
DES VALEURS D'INTÉGRATION (SPORT, CULTURE, PATRIMOINE)	10
BIEN VIVRE DANS SON QUARTIER (VIE QUOTIDIENNE, LOGEMENT, PROPRETÉ)	12
NOS PROPOSITIONS DANS LES QUARTIERS	14
NOTRE LISTE POUR SAINT-CHAMOND	16



SAINT-CHAMOND, UNE VILLE QUI PROTÈGE

REPRENDRE LA MAIN SUR NOTRE SÉCURITÉ ET NOTRE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Il n'y a pas de liberté sans sécurité.

Stop au laxisme ! Arrêtons la politique « pas de vague », tolérance zéro !

NOS PRIORITÉS

- Création d'une brigade motorisée** (GIR : groupement d'intervention rapide) pour lutter efficacement contre les rodéos, les comportements délictueux.
- Création de deux annexes de la police municipale** à Fonsala et au Creux pour une présence quotidienne et de proximité.
- Utiliser la vidéoverbalisation contre les chauffards.**



UNE POLICE DE PROXIMITÉ RENFORCÉE ET ACCESSIBLE

- Constitution d'une brigade canine dissuasive pour les vendeurs de stupéfiants.**
- Renforcer la présence piétonne de la police municipale** en centre-ville et dans les quartiers.

UNE SÉCURITÉ PRÉVENTIVE APPUYÉE SUR DES OUTILS MODERNES

- Poursuite du plan d'installation de nouvelles caméras de vidéoprotection** en fonction des besoins par quartier.
- Remplacer les caméras de vidéoprotection obsolètes** pour améliorer le visionnage des images.
- Faire respecter la réglementation sur le bruit** (des troubles de voisinage jusqu'au tapage nocturne).

- Faire respecter la réglementation sur le stationnement** (zones bleues, arrêt minute, stationnement abusif sur les trottoirs).
- Développer une application de sécurité pour lutter contre les violences faites aux femmes.**
- Déploiement d'une équipe municipale de médiation sociale** (police municipale, centre social, conseil citoyen, associations) dans les quartiers.
- Renforcement de la charte des mariages** (respect des horaires, de la jauge...) pour limiter les débordements.
- Développer des outils de cybersécurité performants** pour prémunir la ville de toute attaque numérique.
- Interdire la circulation des trottinettes électriques sur les trottoirs et contrôler leur vitesse.**

RÉDUIRE L'ENDETTEMENT DE LA VILLE POUR GARANTIR L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE

La dette est passée de 9 millions d'euros en 2020 à 29 millions d'euros en 2025.

Chaque euro investi doit être un euro utile pour les Saint-Chamonais.

C'est pourquoi **nous stopperons le projet de l'Hôtel Dieu**, qui ne consiste qu'à créer de nouveaux bureaux pour les services de la Ville pour un coût global de 16 millions d'euros.

**9M
2020**

**29M
2025**

Source : service Finances, Ville de Saint-Chamond.

Nous nous engageons à maintenir un niveau d'investissement important sans augmenter les impôts.

DIMINUER LE TRAIN DE VIE DE LA MAIRIE

En réduisant le train de vie de la commune, nous faisons le choix de la responsabilité, afin d'alléger la dette et de préserver l'avenir des Saint-Chamonais.

- Réduire le recours aux prestataires extérieurs** en privilégiant les compétences du personnel municipal.
- Ajuster les effectifs au plus juste des services rendus.**
- Engager les dépenses avec la plus grande rigueur dans l'intérêt des Saint-Chamonais** : rationnaliser les achats, privilégier l'économie locale.
- Étude approfondie des 240 bâtiments communaux** afin de vendre ceux qui sont peu utilisés et onéreux pour la collectivité.
- Réduire les frais de communication de la Ville.**

SAINT-CHAMOND, UNE VILLE QUI AVANCE

UN PROJET AMBITIEUX POUR LE CENTRE-VILLE

Le centre-ville est le reflet d'une commune.

Or, **61% des Saint-Chamonais déclarent ne plus y venir** (Source : Consultation citoyenne, juin 2025). Il faut agir rapidement et fortement pour revitaliser le centre-ville.

EMBELLIR L'ESPACE PUBLIC

CRÉER UN NOUVEAU LIEU DE VIE POUR LES SAINT-CHAMONAI

En face de la Hall 01 de Novaciéries, après la déconstruction du bâti actuel :

- Création d'une nouvelle place végétalisée à coté de la Halle Lathuillière.**
- Transformer la Halle Lathuillière en marché couvert de producteurs.**
- Rénovation de la Rue Jules Duclos et de la Rue des 3 frères en zone de rencontre** (une rue dans laquelle cohabitent le piétons et les véhicules dont la vitesse est limitée à 20km/h). **La liaison entre Novaciéries et le centre-ville sera facilitée.**
- Création de nouvelles places de stationnement pour accéder plus facilement au cinéma et aux commerces de la Hall 01.**

- Rénovation de la place Dorian, du square Croix Gauthier et de la Place de la Liberté** : remplacement des sols glissants et dégradés, création de terrasses ombragées, conservation des arbres existants.

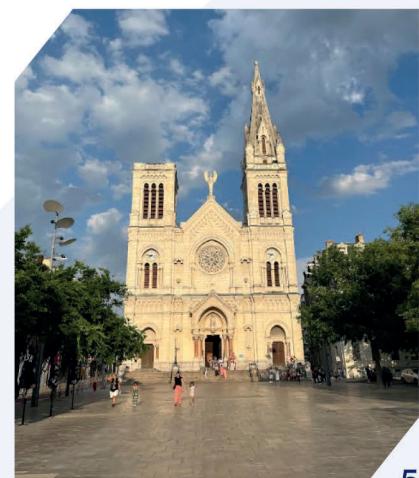
- Apaisement de la circulation** : suppression du rond-point des rencontres, création de cheminements piétons entre les différentes places, étude pour le déplacement de la gare routière en garantissant un accès pratique au centre-ville.

- Concertation citoyenne sur le devenir de la Rue de la République** pour lui redonner de l'attractivité et une meilleure visibilité.

- Réhabilitation de l'avenue de la Libération** (voiries, trottoirs) en conservant les arbres et en réduisant la vitesse (à partir du carrefour Lamartine).

- Nouvelle esplanade végétalisée au pied des immeubles de Lavieu.**

- Embellir nos entrées de ville** (ex : le rond-point du Champ du Geai).

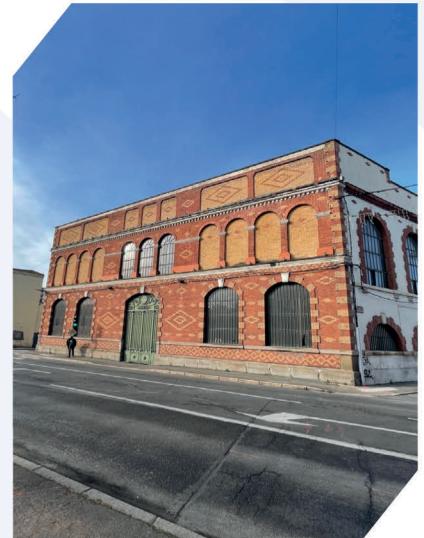


RÉNOVATION DES LOGEMENTS POUR REDONNER DE L'ATTRACTIVITÉ AU CENTRE-VILLE

- Accompagner les propriétaires à rénover leur logement** en lien avec les aides de Saint-Étienne Métropole et de l'Etat.
- Poursuivre le programme des opérations de rénovation immobilière** : préemption des logements insalubres par la commune et par Saint-Étienne Métropole pour les rénover.
- Définir de nouveaux périmètres éligibles aux aides pour la rénovation des façades.**

SOUTENIR ET FAVORISER LE COMMERCE DU CENTRE-VILLE

- Créer un marché de producteurs dans la Halle Lathuillière.**
- Réorganiser et valoriser le marché du centre-ville avec des animations régulières.**
- Informier des capacités et des disponibilités des parkings par un affichage numérique.**
- Proposer des navettes électriques et mini-bus pour la liaison Novaciéries/centre-ville.**
- Créer les conditions pour des nouveaux espaces conviviaux (bars/restaurants) avec terrasse végétalisée.**
- Implanter un manège/carousel.**



UNE ACTION FORTE POUR LE COMMERCE EN CENTRE-VILLE ET DANS LES QUARTIERS

- Réactiver le droit de préemption pour favoriser l'installation de commerces de qualité et variés.**
- Proposer une aide à l'installation pour encourager de nouveaux commerçants à s'implanter dans notre commune.**
- Développer le dispositif « Ma boutique à l'essai » pour permettre à de nouveaux commerçants de tester leur activité.**
- Soutenir les commerçants au quotidien avec un manager de centre-ville.**
- Définir de nouvelles poches de stationnement minute afin de favoriser le commerce de proximité.**
- Proposer des animations qui profitent à l'activité commerciale.**

CRÉER DE L'EMPLOI POUR GARANTIR L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE

Une ville doit soutenir les forces vives qui créent la richesse d'un territoire.

Il faut garder nos entreprises, nos exploitations agricoles et attirer de nouveaux acteurs économiques.

SOUTENIR NOS AGRICULTEURS

NOTRE CAP

Défendre un PLU ambitieux pour protéger les terres agricoles contre une urbanisation excessive afin de répondre aux défis de l'indépendance alimentaire, de la valorisation de nos savoir-faire et de l'entretien de nos paysages.

- Nommer un élu dédié à la ruralité** (liens avec les agriculteurs, jardins ouvriers, habitants des hameaux, entretien des chemins ruraux et communaux).
- La municipalité doit être un relais fidèle des problématiques des agriculteurs auprès de l'Etat et des autres collectivités.**
- La municipalité doit accompagner les agriculteurs dans la gestion des conflits avec les riverains.**
- Simplifier, accompagner les démarches administratives** (permis de construire, autres déclarations d'urbanisme, transmissions d'exploitations).
- Encourager les circuits-courts dans les cantines et au restaurant municipal.**
- Aide à l'entretien des jardins familiaux et ouvriers.**



FAVORISER LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE FORT ET DURABLE

L'AMBITION POUR CE MANDAT

Aménager une nouvelle zone d'activités pour les entreprises et artisans. Saint-Chamond doit rester une terre d'industrie et d'entreprenariat où les habitants peuvent trouver un emploi.

- Accompagner les transmissions d'entreprises et de commerces.**
- Favoriser l'apprentissage comme filière d'excellence et les formations professionnelles** en travaillant avec la mission locale, l'éducation nationale...
- Consolider un lieu de l'économie sociale et solidaire proche du centre-ville.**
- Établir et diffuser un kit des démarches et formalités administratives pour les nouveaux entrepreneurs et porteurs de projet** (ex : comment créer une micro-entreprise ? Quelles sont les démarches pour l'ouverture d'un commerce ?).

ENGAGER SAINT-CHAMOND DANS LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

NOTRE PRIORITÉ

Aménager les berges de nos rivières pour lutter contre le risque d'inondation et favoriser la biodiversité.

- Requalification de la RM 288 entre Saint-Chamond, L'Horme et La Grand-Croix en élargissant les berges du Gier et en créant une entrée de ville plus verte.**
- Améliorer le tri des déchets ménagers en réduisant l'enfouissement des déchets ultimes** en lien avec Saint-Etienne Métropole.
- Élaborer un plan local de préservation de la biodiversité** (plantation de haies sur les terrains communaux pour favoriser la pollinisation, plantation d'espèces adaptées au réchauffement climatique).
- Lutter contre l'invasion du frelon asiatique** (intervention de la Mairie avec des pièges sélectifs pour éviter la propagation des nids) **et plan communal de lutte contre le moustique tigre avec des interventions ciblées.**
- Poursuivre le développement de l'éclairage public intelligent** (LED, détection de mouvement).
- Développer les cheminements piétons et modes doux.**
- Récupérer les eaux de pluie sur les bâtiments communaux et les réutiliser pour les espaces verts.**
- Végétaliser l'espace public en intégrant des îlots de fraîcheur.**
- Proposer une restauration collective durable à base de produits locaux et en luttant contre le gaspillage.**
- Renforcer la sobriété énergétique en poursuivant la rénovation des bâtiments communaux.**



SAINT-CHAMOND, UNE VILLE QUI ACCOMPAGNE TOUT AU LONG DE LA VIE

L'ÉDUCATION POUR DÉFENDRE LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

L'éducation est une priorité, la Ville doit être un soutien aux enseignants et aux familles pour la réussite de nos enfants. **C'est pourquoi nous créerons un poste d'adjoint à l'Éducation** qui n'existe pas dans les deux derniers mandats.

NOTRE CAP

- Plan de rénovation et de modernisation des écoles** à partir d'un état des lieux permettant de prioriser les travaux.
- Améliorer le fonctionnement du temps d'aide aux devoirs en concertation avec les enseignants, ainsi que la prise en charge des élèves à besoin éducatif particulier.**
- Renforcer les effectifs des ATSEM** (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles).
- Enrichir le temps périscolaire en renforçant la collaboration entre les professeurs d'écoles et les encadrants municipaux.**
- Sécurisation des abords des écoles** (régulation de la vitesse, stationnement).
- Réactiver le pédibus à l'initiative de la Mairie en lien avec les enseignants et les parents.**
- Accélérer la végétalisation des cours d'écoles** en associant les enfants pour s'adapter au changement climatique.
- Associer plus largement les écoles aux commémorations républicaines.**



UNE VILLE QUI FAVORISE LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

La santé est un droit fondamental et un pilier de la qualité de vie. Or ces dernières années, le nombre de soignants s'est réduit alors que la demande de soins a augmenté.

La commune a un rôle essentiel à jouer dans ce domaine en lien avec les professionnels de la santé, l'hôpital, l'Etat, les enseignants, les associations...

- Défendre notre Hôpital du Gier en garantissant son maintien et en favorisant la qualité de ses soins et de ses services.
- Favoriser la création de maisons de santé pluridisciplinaires pour soutenir l'installation et le maintien de médecins généralistes et spécialistes.
- Développer des actions de prévention pour lutter contre le surpoids, les addictions.
- Sensibiliser aux enjeux de la santé mentale notamment chez les jeunes.
- Promouvoir le sport santé en aménageant l'espace public pour encourager l'activité physique.
- Pour un urbanisme favorable à la santé (exemple : plan anti-bruit à l'échelle de la ville).

DES SERVICES À LA PERSONNE À LA FAMILLE (PETITE ENFANCE, JEUNESSE, CENTRES SOCIAUX, SÉNIORS, SOLIDARITÉ, SANTÉ)

- Améliorer le fonctionnement du portail famille du site internet de la ville.
- Extension des capacités d'accueil en crèche.
- Permettre chaque année au conseil consultatif de la jeunesse de présenter ses actions en Conseil municipal.
- Mettre en place des équipements pour les jeunes (city stades, lieux de vie) selon leurs besoins en s'appuyant sur les conseils citoyens de quartier.
- Favoriser le bénévolat chez les jeunes par la présentation des associations de la Ville dans les écoles et les collèges.
- Aider à la recherche de stages en mettant en lien les jeunes avec les acteurs économiques.
- Favoriser la création de résidences seniors.
- Améliorer le Pass seniors en lien avec le conseil des ainés.
- Créer une cellule "Solidarité de proximité" (aide aux personnes âgées, isolées, précaires).
- Rénovation/extension des locaux du centre social de Saint-Julien et de Fonsala.
- Maintien du soutien aux associations.
- Aide à la dépendance : développement de services aux aidants.
- Proposer un hébergement d'urgence et temporaire pour les personnes en grande difficulté et notamment pour les femmes victimes de violences.



DES VALEURS D'INTÉGRATION (SPORT, CULTURE, PATRIMOINE)

Face à une société qui montre des signes de fragmentation et de repli sur soi, pour éviter le phénomène de communautarisme, pour faire Nation, le sport, la culture et le patrimoine sont des vecteurs d'intégration.

LE SPORT, UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE ET DE LIEN SOCIAL

LES PRIORITÉS DU MANDAT

- Construction d'une salle multi-sports** pour favoriser le développement des clubs sportifs.
- Réfection des vestiaires du Complexe Vincendon.**
- Construction de nouveaux terrains de padels et couvertures des padels existants.**



- Plan de rénovation des équipements sportifs.**
- Soutien à l'handisport et au sport adapté.**
- Réfection des cours de tennis.**
- Optimisation des gymnases pour les activités extra-scolaires.**
- Réflexion sur les horaires de la piscine notamment le week-end.**
- Créer un événement fédérateur à l'échelle de la ville en direction des jeunes** : en 2028, organiser les « Jeux de Saint-Chamond » en partenariat avec les associations sportives. Il s'agira de favoriser la pratique sportive des moins de 25 ans en organisant des compétitions ouvertes aux licenciés et aux non-licenciés sur plusieurs sites de la ville.

FAVORISER LA CULTURE POUR TOUS

- Rétablissement un système d'abonnement à la saison culturelle municipale** qui allie têtes d'affiche et découverte culturelle (danse, théâtre, musique).
- Consultation citoyenne pour la création d'une nouvelle salle de spectacle adaptée aux jeunes** (type le Fil à Saint-Étienne).
- Développer les disciplines de danse classique et de théâtre au Conservatoire municipal, en lien avec les écoles existantes.** L'objectif est de faire découvrir aux jeunes notre patrimoine artistique.
- L'Église Notre-Dame sera uniquement un lieu culturel dont la programmation sera respectueuse du site.**



- Faire rayonner notre conservatoire.**
- Donner un nouveau souffle au jumelage avec Grevenbroich, initier de nouveaux jumelages avec une ville anglophone et espagnole pour favoriser les échanges et l'apprentissage des langues.**
- Création d'un festival de jeunes talents de la scène française.**

VALORISER NOTRE PATRIMOINE HISTORIQUE, INDUSTRIEL ET NATUREL

- Ouverture d'une Cité de la mémoire industrielle et ouvrière dans la Halle 7 en collaboration avec nos associations patrimoniales.**
- Rénover le clocher de l'Église Saint-Pierre.**
- Achever la rénovation du Château du Jarez pour accueillir des associations.**
- Ouvrir la Chapelle des Minimes au-dessus de la salle Condorcet aux Saint-Chamonaïs en finançant sa réhabilitation par le mécénat.**
- Valoriser les atouts naturels de notre Ville comme véritable porte d'entrée du Pilat (chemins de randonnée, GR7, berges du Gier, tourisme vert).**
- Poursuivre notre engagement pour la mise en valeur de l'aqueduc du Gier.**



BIEN VIVRE DANS SON QUARTIER (VIE QUOTIDIENNE, LOGEMENT, PROPRETÉ)

UNE VILLE PROPRE ETAGRÉABLE

- Création d'une brigade propreté en centre-ville y compris le dimanche matin.**
- Faire la chasse aux poubelles laissées sur les trottoirs et aménager des locaux de stockage communs.**
- Lutter contre les décharges sauvages et verbaliser les contrevenants.**
- Ramassage des encombrants pour les personnes isolées.**
- Améliorer le recyclage des déchets en lien avec la Métropole.**
- Proposer en mairie un accompagnement à l'inscription à la déchetterie.**



AMÉLIORER LES TRANSPORTS ET LES MOBILITÉS

- Passage en électrique des bus en lien avec Saint-Etienne Métropole..**
- Mettre en œuvre un plan piéton : sécurisation des trottoirs, traversées, accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR).**
- Augmenter le budget pour l'entretien des voiries et des trottoirs.**
- Améliorer l'entretien de nos chemins communaux et ruraux.**

BIEN SE LOGER À SAINT-CHAMOND

- Soutenir les promoteurs immobiliers pour la création de logements en accession à la propriété.**
- Poursuivre la rénovation des logements sociaux** (Habitat et Métropole) : Crêt de l'œillet, Lavieu, Pierre Joannon, Palerme et la Brosse.
- Démolir les logements sociaux vétustes qui ne peuvent pas être réhabilités pour dégager du foncier et favoriser des projets immobiliers en accession à la propriété.**



POUR UNE VILLE RESPECTUEUSE DE L'ANIMAL

- Proposer des zones de promenade dédiées où les chiens peuvent être lâchés sous surveillance.**
- Encouragement à l'adoption : partenariat avec l'ADA pour promouvoir l'adoption d'animaux abandonnés.**
- Installation des pigeonniers contraceptifs pour réguler la population.**
- Programme de stérilisation des chats errants.**
- Installation de nichoirs à faucons pèlerins pour effaroucher les corbeaux et les corneilles.**
- Campagne de sensibilisation au bien-être animal en Ville.**
- Pérenniser la fête du chien.**



NOS PROPOSITIONS DANS LES QUARTIERS

En fin d'année 2025, nous sommes venus à votre rencontre.

Nous vous remercions pour votre présence nombreuse.

Suite à nos échanges, nous vous proposons quelques-unes de nos actions.

LE CREUX

- Implanter une annexe de la police municipale.
- Faire respecter la réglementation (zones bleues, arrêt minute).
- Créer de nouvelles places de stationnement pour faciliter l'accès aux commerces et le quotidien des habitants.

FONSALA

- Implanter une annexe de la police municipale.
- Installer un distributeur automatique de billets pour faciliter les achats dans les commerces et sur le marché.
- Favoriser le lien avec les jeunes en partenariat avec le centre social, la police municipale et les conseils citoyens de quartiers.
- Accompagner le centre social afin de proposer un lieu de rencontres pour les jeunes.

LA VARIZELLE

- Répondre au sentiment d'abandon ressenti par les habitants du quartier.
- Embellir et sécuriser la route de la Varizelle.
- Améliorer l'entretien des espaces publics.
- Proposer des équipements pour les jeunes du quartier.

LA CROIX BERTHAUD

- Plus de fermeté pour les comportements dangereux dans les quartiers.
- Proposer des jeux pour enfants.
- Accompagner la maison de quartier afin de proposer un lieu de rencontres pour les jeunes.

OCHARRA - LA CHABURE

- Instaurer une zone 30 dans le Bourg d'Ocharra.
- Améliorer l'entretien des voiries et des chemins.

SAINT-JULIEN

- Réhabilitation complète du city stade.
- Faire respecter la réglementation (tapage nocturne, stationnement).
- Accompagner les propriétaires dans la rénovation des logements et des anciens locaux commerciaux.

SAINT-MARTIN

- Conserver l'esprit villageois en évitant une urbanisation excessive du quartier.
- Proposer la modification de la réglementation au niveau de Saint-Etienne métropole pour accéder à l'eau potable.

LAVIEU - PARADIS

- Entretien des berges sur le secteur Paradis (Langonand, Janon).
- Faire respecter les règles de circulation et de stationnement.

IZIEUX

- Revoir la signalisation autour de la Place Nationale.
- Apaiser la circulation dans le quartier aux entrées et sorties de l'école.

CHAVANNE

- Entretien des chemins ruraux.
- Enfouissement des réseaux secs.





NOTRE LISTE POUR SAINT-CHAMOND



Jean-Luc **DEGRAIX**

55 ans, professeur d'Histoire-Géographie.  **La Véronnière.**



Stéphanie **CALACIURA**

48 ans, consultante en communication.  **La Rive.**



Jean-Paul **RIVAT**

66 ans, retraité banque et commerce.  **Izieux.**



Sonia **RACIONERO**

53 ans, conseillère en insertion professionnelle.  **Izieux.**



Jean-Marc **LAVAL**

68 ans, directeur administratif et financier à la retraite.  **Le Coin.**



Marlène **MAURY**

49 ans, naturopathe-thérapeute.  **Fonsala.**



Jean-Luc **BOUCHACOURT**

62 ans, prothésiste dentaire.  **La Véronnière.**



Anne **LAFORGE**

44 ans, professeur d'EPS.  **Gare.**



Yvan **ORIOL**

59 ans, chef d'entreprise.  **Izieux.**



Magali **MAREE-RUBET**

58 ans, thérapeute en énergétique chinoise.  **Centre-ville.**



Karim TAZEKRIT

35 ans, chef d'établissement.  **Fonsala.**



Corinne SARDA

58 ans, enseignante de la conduite automobile / sécurité routière.  **Gare.**



Pierre CORRIERAS

61 ans, chef d'établissement.  **Le Coin.**



Michelle DUVERNAY

74 ans, commerçante à la retraite.  **La Varizelle.**



Jean-Luc BRACHI

69 ans, artisan électricien à la retraite.  **Fonsala.**



Catherine LERISSEL

54 ans, assistante d'éducation scolaire.  **La Véronnière.**



Serge FARA

59 ans, responsable technique.  **Chavanne.**



Sandrine BONNET

51 ans, co-gérante en restauration.  **Saint-Pierre.**



David BEDNAREK

55 ans, technicien de police scientifique.  **Fonsala.**



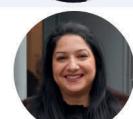
Naïa SOUCHIERE

19 ans, professeure de danse en formation.  **Le Creux.**



Gilles VINCENT

63 ans, retraité de la fonction publique.  **Le Coin.**



Virginie GHAZARIAN

40 ans, animatrice en agence bancaire.  **Chavanne.**



Amaury SANLAVILLE

40 ans, chef de projet en génie civil BTP.  **Saint-Martin.**



Martine GRECO

75 ans, aide maternelle à la retraite.  **La Varizelle.**



Philippe MONET

60 ans, retraité de la fonction publique.  **Le Coin.**



Yamina TASQUEIRA
53 ans, assistante commerciale.  Saint-Ennemond



Nicolas COMPÈRE
38 ans, ingénieur.  Izieux.



Séverine DOS SANTOS
43 ans, gestionnaire RH.  La Chabure



Yannick SALERNO
47 ans, manager commercial.  La Croix Berthaud



Marie-Cécile LEVEILLÉ
61 ans, comptable.  Le Creux



José BENAVIDES
65 ans, agent immobilier.



Duruye AYBEK
32 ans, aide à la personne.



Pierre ACHARD
54 ans fonctionnaire territorial  Saint-Julien



Catherine ROSINA
56 ans, fabricante en imprimerie La Valette



Lambert PERRIN
34 ans, agent de sécurité  La Croix Berthaud



Céline BARD
45 ans aide-soignante



André CUSSAC
75 ans, retraité de la police nationale



Dominique GIMET
68 ans, directrice et professeure de danse



Bernard RIOU
71 ans, commerçant à la retraite

VENEZ NOUS RENCONTRER !

NOTRE PERMANENCE EST OUVERTE
TOUS LES SAMEDIS DE 9H À 12H

6 RUE GAMBETTA
À SAINT-CHAMOND

SUIVEZ-NOUS !

#DEGRAIX2026

